L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 14 MARS 1871. 44me Année—Vol XLIV.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS, MARDI MATIN, 14 MARS.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par le shérif, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, la moitié indivise d'un terrain situé dans le Deuxième District, avec les bâtisses qui s'y trouvent, rue d'Orléans, entre Bourbon et Royale.

Par S. Guinault, à 11 heures, à l'encoignure des rues Broad et St. Bernard, la vacherie de M. Dominique Saux.

Par Maurice Barnett, sur la façade de la Rotonde St-Louis, rue St-Louis, entre Royale et Chartres,—Vente régulière de meubles.

Par B. J. Montgomery, à sa salle d'encan, 37 rue du Camp—Vente régulière de meubles.

Par O. Valeton, No 14 rue Natchez—Jambons, épaules, porc, bœuf, comestibles, etc.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—300 lots de marchandises sèches étrangères et américaines.

Par F. Keller, au-dessous de l'Hôtel St-Charles—Vente régulière de livres, tous les soirs, à 7 heures.

Par O. Valeton, à l'entrepôt Wabash, rue Peters près Lafayette,—épaules et plats côtés; à l'entrepôt Union, rue Tchoupitoulas, coin Notre Dame—jambons et épaules.

Par Hoffman, Marks & Co, à leur salle d'encan, No. 35 de la rue de Chartres—Habillements de mode et lingerie; habillements avariés.

Par J. N. Robert, au No. 46 de la rue Vieille Levée—Marchandises sèches, parfumeries, merceries, etc.

ATTENTION!

☞ Propriété améliorée, de valeur, à l'encan par le shérif, à douze mois de crédit.—Nous sommes priés d'appeler l'attention du public sur la vente aux enchères qui aura lieu, aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, par le ministère du shérif, de la moitié indivise d'un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé No 26, rue d'Orléans, entre celles Royale et Bourbon, Deuxième District.

Pour les détails et les conditions, voir aux annonces.

☞ Propriétés de valeur à l'encan.—Nous signalons aux capitalistes l'annonce de MM. Nash & Hodgson, encanteurs, qui vendront mercredi prochain, 15 du courant, à la Bourse de la rue Royale, encoignure Conti:

Cette bonne maison de résidence en briques avec terrains, rue des Remparts, No. 188, l'ancienne demeure des Deverges;

La confortable maison No 25, rue St-Philippe, entre les rues Claiborne et Robertson;

Six lots de valeur à l'encoignure des rues Miro et Columbus, dans le Troisième District.

Pour plus amples renseignements, voyez les plans et les annonces.

☞ Faites imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Pelican Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

☞ CANDIS PURS et sans MÉLANGE. Confiserie de ce genre chez J. VILLARRUBIA & Co, Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

THÉATRES.

AUJOURD'HUI, MARDI.

Opéra—Si j'étais Roi.

Académie de Musique—Troupe Gaieté de spécialité.

St-Charles—The Three Guards Men.

Musée Crescent City—Nos 40 et 42, rue St Charles.

Le bill des Ku-Klux.

Quelques actes de justice sommaire envers des incendiaires ou des meurtriers, dans deux ou trois Etats du Sud, servent de prétexte au parti radical dans le Congrès pour rallier ses diverses fractions sous la bannière d'une nouvelle croisade contre le Sud. Le comité, nommé par la ligue des radicaux des deux Chambres, s'occupe à élaborer un projet de loi qui ferait, s'il faut en croire une dépêche, du Président des Etats-Unis un véritable dictateur militaire.

Cette recrudescence de persécution contre le Sud a pour véritable motif les victoires électorales remportées par les démocrates dans plusieurs Etats reconstruits. Ces victoires, obtenues en dépit de l'arbitraire des gouverneurs et des législateurs radicaux, font croire au renversement complet du radicalisme dans les prochaines élections du Sud. Or, que deviendra ce parti si, tandis que la démocratie gagne chaque jour du terrain au Nord, le Sud qu'il croyait avoir si bien muselé vient aussi à lui échapper! Il verra sa majorité factice et artificielle disparaître devant le souffle de la volonté populaire. Tel est le résultat que le président Grant et le parti radical veulent empêcher au moyen de nouvelles mesures arbitraires. Dût le Sud être ruiné à jamais, il faut qu'il reste radical quand même, qu'il n'envoie à la Chambre et au Sénat que des radicaux, et que, dans la prochaine élection présidentielle, il donne ses votes au candidat radical.

Mais, comme la conservation du pouvoir n'est pas un prétexte qu'un parti puisse décemment invoquer pour fabriquer de nouvelles lois de répression, on met en avant les désordres dont nous avons parlé et on invoque l'obligation qui incombe de par la Constitution au gouvernement fédéral, de garantir à chaque citoyen sa vie et ses biens. Et, sous ce prétexte mensonger, on propose d'accorder au président des pouvoirs dictatoriaux qui lui permettront de terrifier le Sud et d'y maintenir par la force le joug odieux de quelques aventuriers appuyés par des masses d'affranchis ignorants.

Sans doute, les actes de violence qui ont été commis dans quelques endroits, sont fâcheux, mais ils sont la conséquence logique de la désorganisation causée par le régime de la reconstruction. Si la justice est impuissante à réprimer les crimes, cela tient à l'indignité des hommes qui se sont trouvés chargés d'exécuter les lois et à l'introduction dans le juri de nègres ignorants, incapables de comprendre la portée de leurs devoirs comme jurés. Le moyen de remédier à cet état de choses, c'est de laisser aux populations le droit de régler elles-mêmes l'administration de leurs affaires intérieures. On peut être sûr qu'elles finiront par s'entendre pour se débarrasser des intrigants et des chevaliers d'industrie qui ne voient dans la politique qu'un marche-pied pour arriver à des fortunes scandaleuses.

Si l'intervention du gouvernement fédéral était un devoir constitutionnel, elle devrait s'appliquer à sauvegarder les propriétés tout aussi bien qu'à la protection des existences, et les populations du Sud pourraient, à juste titre, l'invoquer contre le pillage et les exactions dont ils sont les victimes.

En regard des outrages attribués aux mystérieux Kuklux, on pourrait placer un effrayant catalogue des méfaits législatifs et administratifs des chevaliers de la valise et de leurs complices de toute couleur. Si chacun des onze Etats reconstruits a été aussi maltraité que la Louisiane, on peut évaluer à plusieurs centaines de millions le montant des sommes dilapidées ou volées par les gouvernements qui ont été imposés à ces Etats, au mépris de la volonté et des intérêts de leurs populations, par le régime de la reconstruction. Puisque le gouvernement national ne daigne pas protéger les propriétés des habitants du Sud contre de pareilles atteintes, pourquoi se montre-t-il plus scrupuleux quand il s'agit de l'existence de quelques hommes exécutés sommairement, en vertu de la loi de lynch, pour expier des crimes que la justice n'aurait pas su punir?

C'est, nous l'avons dit en commençant, parce que le parti qui a tant abusé du pouvoir, depuis quelques années, qui a vicié les institutions républicaines et qui a corrompu, jusqu'à la pourriture, les mœurs politiques de ce pays, sent les rênes du gouvernement lui échapper, et parce qu'il ne trouve d'autre moyen de les retenir qu'en ressuscitant les passions soulevées par la guerre de sécession et en faisant revivre les vieux préjugés sectionnels. Le Sud, traité par ce parti à l'état de paria, refuse de servir docilement d'instrument à ses oppresseurs; et ceux-ci songent aussitôt à lui forger de nouvelles chaînes et à prendre des mesures pour que les votes de quatre millions de nègres ignorants et égarés l'emportent sur la volonté de six millions de blancs.

Cette machination odieuse et néfaste de la clique radicale de Washington réussira-t-elle? Nous n'osons encore espérer le contraire.

Si le bill des Kuklux passe au Sénat sans difficulté, il sera l'objet, dans la Chambre, d'une vigoureuse opposition. Les partis se sont comptés lors de l'élection du président de la Chambre. Aux 120 voix républicaines, les démocrates ont opposé un vote compact de 93 voix. C'est donc une majorité de 26 voix seulement qu'ont obtenu les républicains. Mais on compte, parmi ces derniers une trentaine de conservateurs ou modérés qui pourraient se séparer du parti sur la mesure proposée et rendre douteux le passage du bill.

Malheureusement, les liens de parti entre les républicains de diverses nuances sont encore très forts, et l'influence de l'administration pèsera de tout son poids sur les républicains qui seraient disposés à voter avec les démocrates. Aussi avons-nous peu d'espoir d'échapper à cette législation à la russe, sous laquelle se cache une pensée machiavélique et infernale, celle d'exciter une nouvelle résistance dans le Sud afin de justifier la politique radicale devant le peuple du Nord qui commence à s'en dégoûter. Les calculs de Grant et de Butler pourront se trouver déjoués par les événements, mais nous avons cru bon de les signaler en appelant l'attention de nos lecteurs sur le grave et important débat qui va s'ouvrir à Washington.

Théâtre de l'Opéra.

La deuxième représentation des *Martyrs* a eu, comme la première, un succès éclatant. M. Lefranc a interprété le rôle de Polyeucte avec une élévation de style et un sentiment musical et dramatique dont il faut lui faire honneur. Dumestre est très magistral, dans Sévère; Mlle Rozès, MM. Périé et de Keghel tiennent leurs rôles respectifs avec distinction.

Nous avons le regret d'annoncer que le bénéfice de M. Dumestre, qui devait avoir lieu ce soir est ajourné pour cause d'indisposition. Nous nous empresserons de faire connaître au public, dès que nous en serons informé, la nouvelle date qui sera fixée.

Bien que le bénéfice de M. Castelmary ne soit point encore annoncé sur l'affiche, nous savons qu'il aura lieu, lundi prochain, 20 mars. M. Castelmary a choisi pour cette occasion, le rôle dans lequel il a un des plus grands succès que nous ayons vu au théâtre, Méphistophélès, de Faust. M. Castelmary, dont le talent a les sympathies de tous, recevra, nous en sommes assuré, le jour de son bénéfice, les témoignages certains de l'estime que le public a pour lui.

Pour cette représentation de *Faust*, Mlle d'Edelsberg prêtera à M. Castelmary le concours de son talent et jouera le rôle de Marguerite, dans lequel elle a eu sur les premières scènes de l'Europe un grand succès, et dont, à cette intention, elle vient d'apprendre la traduction dans notre langue.

M. Castelmary peut compter sur une belle soirée.

La représentation de *Rigoletto* étant remise, l'Opéra donne ce soir, *Si j'étais Roi.*

Sermons.—On verra plus loin un avis relatif à un cours d'instructions qui a déjà commencé à l'église St-Augustin et qui continuera jusqu'à la fin du carême. Ce cours est fait par le Rév. père M. Ronay, fondateur de l'Institut St-Louis, à New-York, et prédicateur fort éloquent. L'avis indique les jours et les heures des instructions. Il y aura, des conférences exclusivement pour les hommes, tous les jeudis et tous les dimanches jusqu'au 2 avril, à 7 heures et demie du soir.

Compagnie d'Assurance du Peuple.—Les livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts à la Banque du Peuple, coin St-Pierre et Vieille-Levée. On s'y inscrit de midi à 2 heures.

Tapis. Nattes.—La maison A. Brousseau & Cie. a toujours en magasin un choix très riche de tapis, toiles cirées, nattes, et aussi un magnifique assortiment d'étoffes à rideaux, articles de tapissiers, stores, corniches, etc., à des prix très modérés. Nous engageons les personnes qui ont besoin de ces articles, à faire une visite au magasin de la rue de Chartres, No. 17, où elles trouveront certainement ce qu'elles désirent.

☞ Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, chez Guéblé & Nippert.

Glace de la Louisiane.—On verra aux annonces que M. P. Usner, vient de rouvrir, au No. 53, rue St-Louis, son établissement pour la vente de la glace de la Louisiane. Il livrera cette glace, comme de coutume, au-dessous des prix demandés pour la glace du Nord.

☞ Avis aux pères.—Chapeaux pour enfants, en paille, laine, de 25 cents à $2 au coin St-Louis et Royale.

☞ La phthisie commence par des affections dans les bronches. On peut éviter cette maladie mortelle par les premiers soins; le baume pectoral aux navets indiens a la vertu souveraine de prévenir et de guérir les affections pulmonaires. A la moindre toux, au moindre rhume, usez-en de suite. Ce précieux sirop est préparé par la pharmacie Laplace.

☞ Nouvel envoi de gants de peau à 75c la paire, chez Guéblé & Nippert.

CHRONIQUE LOCALE.

Première Cour de District.—Ont comparu, hier, pour être jugés, les nommés Pierre Bertin, Jean Candeville, Frank Petris, E. B. Malone, Mat Hogan et James Sayres, tous prévenus dans le vol de la rue St-Louis. MM. M. A. Dooley, Arthur Gastinel et J. C. Walker, pour la défense. L'avocat général, assisté de M. H. A. Castellanos, pour la poursuite. M. Albin Rochereau occupait un siége près de l'avocat général.

A midi, un seul juré avait été reçu, les prisonniers ayant le droit d'en récuser 72.

Des 12 premiers jurés appelés, six étaient d'Alger, sept étaient de couleur et sept ne pouvaient ni lire ni écrire.

A midi cinq minutes, les témoins pour l'Etat ont été renvoyés jusqu'à mardi matin, et l'unique témoin pour la défense, renvoyé aussi mais en prison.

Rétablissement.—L'accident éprouvé par le gouverneur Warmoth était moins sérieux qu'on ne l'avait rapporté tout d'abord. Le gouverneur est beaucoup mieux, cependant il sera encore obligé de garder la chambre une quinzaine de jours.

Rapport mortuaire.—Il est mort à la Nouvelle-Orléans, pendant la semaine dernière, 110 personnes, dont 63 du sexe masculin, 47 du sexe féminin, 66 de race blanche, 28 de race noire, 11 de race mêlée et 5 non classées.

L'affaire de la rue Carondelet.—Il paraît que le coroner Creagh est décidé à interroger une seconde fois les témoins entendus dans l'enquête sur la mort de M. Perkins et à former un autre juri. Ce juri serait composé de cinq citoyens choisis parmi les plus intelligents et les plus respectables. En ce cas, le corps de F. W. Perkins serait exhumé, et la blessure dont il est mort serait examinée de nouveau par quelques-uns de nos meilleurs chirurgiens.

Pérégrinations d'un assassin.—On admet généralement aujourd'hui que l'assassin de Nathan, à New-York, est un nommé Billy Forester, fugitif du pénitencier de l'Illinois, et un des plus dangereux et des plus habiles voleurs des Etats-Unis. Il fut arrêté ici, à la Nouvelle-Orléans, le 13 juin, par les officiers Malone et Pierson, mais il réussit à regagner sa liberté au moyen d'un writ d'habeas corpus obtenu à la cour du juge Léaumont. On suppose que d'ici il alla à la Havane et de là à New-York. Sa femme est encore ici. Quand il s'échappa du pénitencier de l'Illinois, il se cacha pour un temps près de Chenoon, petite ville sur le chemin de fer de Chicago et de St-Louis, et pendant le séjour qu'il y fit, il se maria à la fille d'un respectable fermier. Elle vint à la Nouvelle-Orléans avec lui, et comme son départ fut précipité, elle est restée ici seule et sans ressource. C'est une belle femme, dit-on, et douée de beaucoup d'intelligence et de grâces. Le détectif envoyé de Chicago pour ramener Forester, n'était plus qu'à quelques milles de la Nouvelle-Orléans, lorsque l'avocat du prévenu obtint sa liberté.

Un mari qui attente à la vie de sa femme.—James Halpin, charpentier, qui demeure rue St-Pierre, près de Miro, a tiré deux ou trois coups de pistolet sur sa femme, hier soir, vers les 6 heures, et quand l'agent de police Haberlier, qui faisait sa ronde, est entré au bruit que faisait le mari courroucé, il a été menacé aussi du même revolver, mais Halpin a été saisi avant qu'il eut eu le temps d'exécuter sa menace et a été conduit en prison. Une des balles a blessé légèrement Mme Halpin à la tête. On dit que son mari était excité par la jalousie.

Accident de chemin de fer.—Deux hommes, l'un appelé Wilson et l'autre inconnu, qui se trouvaient sur un char à bras, sur le chemin de Chattanooga, près de la baie St Louis, ont été atteints par un train de passagers. Wilson a eu le bras droit cassé et l'autre a été sérieusement lésé intérieurement par la collision. Tous deux ont été ramenés par le train et envoyés à l'hôpital.

Bataille sanglante.—Dimanche un peu avant midi, une dispute terrible s'est élevée dans le café au coin des rues St-Louis et Dauphine, entre Léonard Marquez et A. Sias, à propos de jeu. Marquez a reçu plusieurs coups de couteau à la figure, au cou et à la poitrine et l'autre a reçu un terrible coup de chaise à la tête. Ils ont tous deux été arrêtés.

Tentative de vol.—Des personnes inconnues sont entrées dimanche soir, chez le capitaine Wm. George, commissaire de police, rue de la Commune, et ont essayé de commettre un vol. Mais les personnes de la maison ayant entendu du bruit ont donné l'alarme et les coquins ont été forcés de fuir sans avoir atteint leur but.

Noyé.—Un petit garçon, âgé de 11 ans, Jeremiah O'Donnel, est tombé hier soir, vers les 6 heures, dans le fleuve, devant la rue Jackson, et s'est noyé. Jeremiah était le fils de M. John O'Donnell, qui demeure dans le Quatrième District.

Assemblée Nationale.

Séance du 17 février.

PRÉSIDENCE DE M. GRÉVY.

Au moment où les députés traversent la place de la Comédie, les cris de: Vive la république! partent de certains groupes.

Un membre proteste contre ces manifestations qu'il qualifie d'insultantes pour l'Assemblée. "A l'avenir, dit-il, je viendrai armé."

Des voix.—Attendez, la séance n'est pas ouverte.

A une heure et demie, M. Grévy monte au fauteuil, et il est donné lecture du procès-verbal.

M. Grévy, président.—Mes chers collègues, en me confiant la présidence de cette assemblée qui tient dans ses mains les destinées de la France et qui dans le deuil et le péril de la patrie saura s'élever par un concert patriotique à la hauteur d'une telle mission, vous m'avez imposé une grande tâche. J'y consacrerai tout ce que j'ai de force, d'impartialité et de dévouement; et si avec votre bienveillant concours je parviens à l'accomplir dignement ce sera le meilleur moyen de vous témoigner ma gratitude. (Vive et unanime approbation.) Je demande à l'Assemblée la permission d'adresser en son nom des remerciements à votre président d'âge et au bureau provisoire. (Adhésion générale.)

On continue la vérification des pouvoirs.

M. Keller, député du Bas-Rhin: Je viens, messieurs, au nom de mes collègues de l'Alsace et de la Lorraine déposer sur le bureau de la Chambre une proposition que nous la supplions de prendre en sérieuse considération.

"Nous, soussignés, citoyens français élus par les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin, de la Meuse et de la Moselle, portons à la connaissance de l'Assemblée nationale l'expression de la volonté unanime des habitants de l'Alsace et de la Lorraine de rester français (applaudissements) et protestons du droit inaliénable et sacré des âmes dont aucun vainqueur ne saurait disposer sans leur assentiment. Nous avons en conséquence rédigé une protestation devant la France et l'Europe, afin de ne pas laisser consommer un acte qui serait le démembrement de la commune patrie. Nous déclarons donc que nous sommes et que nous serons à jamais Français. (Applaudissements sur tous les bancs.)

"L'Alsace et la Lorraine, depuis deux siècles qu'elles appartiennent à la France, ont fait assez de sacrifices et donné assez de preuves de dévouement à la cause de la grandeur nationale, pour que le vœu qu'elles expriment aujourd'hui rencontre une unanime adhésion; elles ont scellé de leur sang leur droit à rester françaises, et aujourd'hui, après avoir résisté de toutes leurs forces à l'invasion de l'ennemi, elles attestent encore, en face du pays entier, l'immuable volonté de rester françaises et la confiance que la France saura assurer la continuité de leur existence nationale et les défendre contre les entreprises de la force victorieuse. (Applaudissements.)

"Si l'Assemblée venait à consentir l'aliénation de ces deux provinces, elle s'arrogerait un droit qui n'appartient même pas au peuple réuni dans ses comices. (A gauche: Très bien!)

"L'Europe moderne ne peut laisser saisir un peuple comme un vil troupeau, et doit à sa propre conservation de ne pas laisser consacrer les iniquités de la force. Elle comprendra que la paix faite au prix d'une cession de territoire ne serait qu'une paix provisoire, qu'une provocation incessante à une guerre nouvelle, et cette guerre, je déclare que nous sommes prêts à la recommencer à toute heure. (Bravos.)

"Une cession de l'Alsace et de la Lorraine, la France ne peut la consentir, l'Europe ne peut la consacrer.

"Aussi, les soussignés déclarent-ils qu'ils entendent considérer comme nuls et non avenus tous actes qui consacreraient l'abandon de leur territoire et aliéneraient le droit à jamais inviolable de rester membre de la nation française, et ils jurent, pour le cas où une cession viendrait à être consentie, de revendiquer ultérieurement leur nationalité par toutes les voies possibles, envers et contre tous les usurpateurs."

M. Keller, continuant.—Il me semble, messieurs, que cette proposition s'impose d'urgence. Vous savez aussi quelles souffrances et quels sacrifices ces provinces se sont imposés.

Mettez-vous à notre place. Je sais qu'au fond vous pensez comme nous; vous pensez que l'Alsace et la Lorraine doivent rester françaises; vous aimez ces deux provinces comme elles vous aiment. (Assentiment unanime.) Ne désespérez pas de la force morale; elle triomphe toujours, souvent à la dernière heure. La paix, nous la voulons comme vous, mais nous voulons une paix fondée sur la justice. Je ne m'arrête pas aux formes du règlement. Je vous demande le témoignage d'un inaltérable dévouement à l'Alsace et à la Lorraine. Nous sommes comme des marins qui, voyant couler leur vaisseau, cherchent un refuge auprès de leurs frères d'armes. Nous vous tendons les mains; vous ne nous refuserez pas les vôtres. (Non, non, applaudissements.) Je demande l'urgence. (Des voix: L'urgence!)

M. le président.—On demande l'urgence. Je dois consulter l'Assemblée sur l'urgence. Il sera procédé ensuite conformément aux prescriptions du règlement.

L'urgence est déclarée à l'unanimité.

M. le président.—La proposition doit être renvoyée dans les bureaux.

Des voix.—A demain.

D'autres voix.—Aujourd'hui.

M. Rochefort.—Tout de suite.

M. Thiers.—Délibérez tout de suite.

Voix nombreuses.—Faisons une séance de nuit.

M. Thiers (grand silence).—L'Assemblée doit comprendre que sur des sujets aussi graves il faut agir en hommes sérieux.

Il s'agit de savoir si vous donnerez à vos négociateurs—que je ne connais pas—un mandat impératif ou la liberté de négocier.

Quant à moi, je partage tous les sentiments de M. Keller, mais je dis qu'il faut que nous agissions comme des citoyens éclairés, qui ne se laissent pas entraîner par des paroles, mais qui savent ce qu'ils veulent placer derrière ces paroles. Nous ne devons vouloir qu'une chose, c'est prendre un parti tout de suite. (Oui, oui.) Que chacun se retire dans ses bureaux et ne s'abrite pas derrière le gouvernement que vous allez nommer. Il faut nous prononcer: c'est la paix ou la guerre. (Oui, oui.)

Il n'y a pas quelque chose pour mon pays, je suis prêt à me dévouer, à lui sacrifier ce qui me reste de force, d'existence; mais je le déclare, je ne pourrais pas accepter un mandat que je saurais ne pas pouvoir remplir. Il faut donc absolument que nous sachions ce que vous voulez. Il n'est pas besoin d'une si longue délibération, vous n'avez pas été sans avoir pensé à la situation qui a été faite à la France, et depuis plusieurs jours, peut-être avez vous une idée arrêtée sur ce qu'il convient de faire. Pourquoi vous abriter alors derrière un délai de 24 heures? Délibérez de suite. (Approbation générale.)

La Chambre se retire dans ses bureaux. Il est 4 heures. La séance n'est pas levée, mais seulement suspendue.

Après une heure et demie de suspension, M. Beulé, nommé rapporteur, monte à la tribune.

"Votre commission, messieurs, vous propose, à l'unanimité moins une voix, de substituer à la proposition de M. Keller, la proposition suivante:

"L'Assemblée nationale accueille avec la plus vive sympathie la proposition de M. Keller et de ses collègues, et s'en remet à la sagesse et au patriotisme des négociateurs français."

La proposition, mise aux voix, est adoptée à la presque unanimité.

M. V. Lefranc fait ensuite le rapport sur la proposition relative à la constitution du pouvoir exécutif entre les mains de M. Thiers.

M. Victor Lefranc, rapporteur—Messieurs, la commission chargée d'examiner la proposition qui a été déposée hier sur le bureau, m'a fait l'honneur de me choisir pour son rapporteur.

Les questions les plus graves ont été soulevées dans une discussion qui, pour avoir eu la rapidité que commandait la situation de la France, n'en a pas moins été complète, approfondie et surtout d'une netteté approfondie.

Le sentiment des périls de la patrie, le besoin de l'union en présence de l'ennemi, le mandat de concorde évidemment donné par le pays à cette Assemblée, ont inspiré à chacun des membres de la commission, d'abord une grande énergie dans l'expression des idées au nom desquelles il avait été désigné par son bureau, et ensuite un patriotique dévouement dans les sacrifices à faire pour arriver à cette unanimité de la raison qui vaut mieux encore que celle de l'enthousiasme. (Très bien! très bien!)

De ce double effort de la commission est résulté cette opinion, que rien ne devait être changé au texte même de la proposition (Très bien!) et que l'explication de son vrai sens devait trouver sa place non seulement dans le rapport, mais encore dans un considérant faisant corps avec le décret.

Cette explication n'est autre chose que l'affirmation incontestable du droit souverain de la nation et de l'Assemblée qui la représente, à statuer sur les institutions de la France, mise à côté de l'affirmation d'un fait non moins incontestable, l'existence du gouvernement de la république française, à l'heure où, malgré nos malheurs, le gouvernement de la défense nationale, le gouvernement au nom duquel nous avons oublié nos dissensions, versé notre sang, sauvé notre honneur en réunissant cette Assemblée. (Nouvelle approbation.)

En conséquence, à l'unanimité, la commission vous propose d'adopter le décret suivant:

"L'Assemblée nationale, dépositaire de l'autorité souveraine,

"Considérant qu'il importe, en attendant qu'il soit statué sur les institutions de la France, de pourvoir immédiatement aux nécessités du gouvernement et à la conduite des négociations,

"Décrète:

"M. Thiers est nommé chef du pouvoir exécutif de la république française; il exercera ses fonctions sous l'autorité de l'Assemblée nationale avec le concours des ministres qu'il aura choisis et qu'il présidera."

La commission ne croit pas avoir à motiver le choix de l'homme à qui elle vous demande de déléguer le pouvoir exécutif de la république française.

L'inspiration qui lui a fait, il y a trente ans, fortifier Paris que la famine seule a pu réduire (très bien!); la prévoyance qui lui a fait, il y a quelques mois, combattre la guerre quand il était possible de la conjurer; le dévouement qui l'a conduit chez tous les peuples de l'Europe pour y défendre les intérêts de la France, les droits de la civilisation, enfin l'hommage que lui rendent en ce moment les votes de tant de départements, tout l'indiquait à notre choix. (Vif mouvement d'approbation.—Applaudissements.)

Donnons-lui la force de notre unanimité, c'est le seul moyen d'ajouter à la force de son patriotisme. (Bravo!) Il saura trouver de dignes auxiliaires parmi ceux qui, à Paris comme en province, ont supporté les travaux et les douleurs de la lutte. (Très bien!)

Que la France tout entière s'unisse dans la pensée de cette Assemblée, et elle pourra accomplir tous les devoirs que lui imposent son passé, son présent et son avenir. (Applaudissements.)

M. Louis Blanc.—Citoyens, il semble résulter des termes du rapport que vous venez d'entendre, que dans la pensée de ceux dont il exprime le sentiment, la République n'est admise qu'à titre provisoire. (Mouvements divers.) Si tel est le sens du rapport, nous, républicains, conservateurs de l'ordre républicain, nous nous devons de protester hautement contre une disposition d'esprit qui tendrait à remettre tout en question et à ramener dans l'ère des révolutions la France, déjà trop déchirée.

D'ailleurs, s'il est une institution qui ait, par essence, un caractère non provisoire, c'est assurément la République; elle a la forme, je ne dirai pas naturelle, mais nécessaire de la souveraineté populaire. Le suffrage universel lui-même ne peut rien contre la République. (Exclamations.—Applaudissements sur quelques bancs.)

M. Juval.—C'est la république de droit divin!

M. Louis Blanc.—Je répète que le suffrage universel ne peut rien contre la république (rumeurs), parce qu'une génération présente ne peut confisquer le droit des générations futures, parce que le suffrage universel établissant l'hérédité monarchique se suiciderait et perdrait sa raison d'être. La république n'a donc pas besoin d'être reconnue pour exister; elle est comme le soleil: aveugle qui ne le voit pas! (Applaudissements sur quelques bancs.—Aux voix! aux voix!)

La proposition est adoptée à la presque unanimité. Ceux qui se lèvent à la contre-épreuve nous paraissent être au nombre de dix à douze.

La séance est levée à six heures et demie.

Séance du 18 février 1871.

A deux heures et demie la séance est ouverte.

Une pétition est déposée sur le bureau de l'Assemblée, au nom du président, du procureur général et de plusieurs conseillers de la cour d'Agen, qui protestent contre une décision de la délégation du gouvernement de Bordeaux qui a porté atteinte au principe de l'inamovibilité de la magistrature. Le renvoi est ordonné au ministère de la justice.

M. Claude, député de la Manche.—Je n'ai pu arriver que cette nuit à Bordeaux par suite des obstacles que j'ai rencontrés. Je déclare m'associer à la proposition de M. Keller.

Un autre député de la Lorraine fait observer que, sur le vote relatif à la proposition Keller, ses collègues de l'Alsace et de la Lorraine se sont abstenus, entendant maintenir ainsi dans leur intégrité la protestation qu'ils avaient signée.

Une nouvelle protestation, rédigée au nom des magistrats de la cour d'Angers contre le principe de l'inamovibilité de la magistrature violé par un arrêté de la délégation de Bordeaux, est déposée sur le bureau de l'Assemblée.

M. le président donne lecture d'une lettre par laquelle M. Dorian, ministre des travaux publics près le gouvernement de la défense nationale, donne sa démission.

M. le président.—Je dois donner lecture à l'Assemblée de la lettre que voici, qui vient de m'être adressée:

Le Président, chef du pouvoir exécutif de la République française, au Président de l'Assemblée nationale:

"Monsieur le président,

"Je ne puis avoir de meilleur organe que vous auprès de l'Assemblée nationale, et je vous prie de lui exprimer ma profonde gratitude pour le témoignage de haute confiance qu'elle a bien voulu m'accorder, et l'assurer de mon dévouement absolu aux grands devoirs qu'elle m'a imposés.

"J'aurais voulu, aujourd'hui même, aller lui exprimer ces sentiments, entouré des collègues que je me suis donnés, mais je n'ai pu terminer avant demain la tâche des nominations à faire, et j'espère pouvoir demain présenter à l'Assemblée, avec le ministère, l'expression de notre gratitude, de nos loyales intentions et de notre dévouement absolu.

"Recevez, etc.,

"Thiers."

Un membre de la gauche.—Mais c'est "un président de la République, et non un chef du pouvoir exécutif," qui a été nommé.

M. le président.—C'est une erreur: le titre conféré par l'Assemblée nationale à M. Thiers est celui de "chef du pouvoir exécutif, président du conseil."

L'ordre du jour appelle la suite de la vérification des pouvoirs.

Le rapporteur du 15e bureau propose la validation des élections du département des Vosges en ce qui se rapporte à l'élection de MM. Buffet, Aubry et Jules Ferry. Leur admission est prononcée.

M. H. Rochefort.—Je demanderai au gouvernement ou au président de cette Assemblée des explications sur ce déploiement excessif de force armée composée, depuis hier, de soldats de toutes armes—voire même de canonniers, je crois, sauf pourtant de gardes nationaux—et qui isole ce palais du reste de la population. Je ne m'explique nullement ce qui peut motiver ce luxe de dispositions militaires, à moins qu'on n'ait découvert quelque conspiration monarchique.... (Mouvement; rires sur quelques bancs) ce que je ne crois pas.

Si ces mesures ne sont pas prises contre les monarchistes, et si elles l'étaient, par hasard, contre les républicains, je crois qu'on devrait en faire autant contre les bonapartistes qui font dans leurs entreprises dirigées contre la République.

Un membre de la droite.—Ces mesures sont prises pour assurer l'ordre et empêcher les représentants d'être insultés.

M. H. Rochefort.—Quelles sont les insultes dont vous parlez?

Une voix.—Nous les avons entendues, on a crié: "A bas les ruraux."

Un autre membre.—On nous a menacés.

Un autre député.—Nous n'avons plus qu'à venir ici avec un revolver.

M. Benoist-d'Azy.—En présence, en effet, d'insultes et de menaces, un grand nombre de mes collègues, qui en ont été les victimes,—et c'est à dessein que je me sers de ce mot,—se sont adressés à moi, comme président de l'Assemblée, pour me demander de les faire respecter et d'assurer la dignité et la protection à la représentation nationale. J'ai dû alors en conférer avec MM. les ministres de la guerre et de l'intérieur, et c'est d'accord avec eux que j'ai pris les mesures jugées utiles pour atteindre ce but. Il est manifeste dans Bordeaux une certaine animation qui les a rendues nécessaires.

Voix à gauche.—Allez donc délibérer dans un village!

M. Benoist d'Azy.—Pardon, loin de moi de dire quoi que ce soit contre la population bordelaise; je la connais et l'estime... Je sais d'où sont venues les menaces et les attaques.... (Très bien!) Ces mesures, d'ailleurs, qui excitent la susceptibilité de certains membres de cette Assemblée, ne sont, je l'espère, que temporaires. Le calme se fera dans les esprits. Commençons par en donner l'exemple, opposons à l'étranger la plus grande force que pour le moment nous puissions lui opposer: l'unanimité dans les dangers de la Patrie.

Un membre de la gauche.—Nous ne pouvons accepter les explications de notre doyen d'âge, d'abord parce que ses fonctions de président ont cessé, ensuite parce qu'elles ne sauraient nous satisfaire et qu'elles calomnient une population intelligente, hospitalière, modérée.

On parle d'insultes, de menaces: s'il y a eu insultes, il fallait les constater; c'est un délit, vous n'aviez qu'un droit, celui d'en poursuivre les auteurs. En attendant nous protestons, au nom de l'Assemblée nationale (Exclamations, rumeurs sur un grand nombre de bancs de la droite), au nom de la population. (Bruit.)

M. Voisin (un de nos représentants de l'Est accouru à Bordeaux d'une forteresse allemande où il était prisonnier): Nous sommes la France, eh bien! pour protéger la France, qu'y a-t-il de mieux que l'armée française! (Tumultueuses protestations à gauche.)

M. Tirard s'agite, debout au milieu de l'Assemblée, prononce des paroles que nous n'entendons pas, mais qu'accompagnent les gestes les plus énergiques.

Une voix.—A Charenton les énergumènes. (Nouvelle et plus violente agitation à gauche.)

M. Tirard continue ses interpellations et ses apostrophes. Bruit prolongé.

Voix nombreuses—La clôture! la clôture!

M. le président—M. Tirard, veuillez regagner votre place, ou je serai contraint de vous rappeler à l'ordre.

M. Tirard quitte la salle.

M. Langlois, par quelques paroles que couvre le bruit, proteste contre cette proposition de M. Voisin, que la protection de l'Assemblée nationale ne saurait être en meilleures mains que celles de l'armée française.

M. Alph. Peyrat—Je demande un rappel à l'ordre à raison de l'insulte adressée à ceux qui ont été traités d'énergumènes.

M. le président—Il n'y a pas d'autres rapports prêts pour la vérification des pouvoirs. Nous ne pouvons que nous ajourner à demain.

Une communication sera faite à l'Assemblée au nom du gouvernement.

(A continuer.)

☞ Chapeaux de paille pour enfants, à très bon marché, au coin St-Louis et Royale.

Excellentes occasions pour les dames.—La maison Théo. Danziger et fils, toujours fidèle à son système de "petits profits et de grandes affaires," offre aux acheteurs un assortiment considérable de marchandises et de nouveautés de saison à des prix extraordinairement bas. On peut en avoir une idée par la liste d'articles avec leurs prix en regard, que l'on trouvera dans l'annonce de cette maison, et encore mieux par une visite au vaste magasin de MM. Danziger et fils, rue du Canal, entre Bourgogne et Remparts. MM. Danziger et leurs employés se feront un plaisir de montrer leurs marchandises, et les dames qui ne connaissent pas encore leur établissement, trouveront tout avantage à y faire une visite, car elles y trouveront d'excellentes occasions.

PAR LE TELEGRAPHE

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Les gardes nationaux à Montmartre.

Ils n'ont pas encore rendu tous leurs canons.

Règlement de la question d'Orient.

Lecture de Wendell Philip à New-York pour le fonds des secours français.

Produit: $1,400.

Grande réunion de catholiques dans le New-Jersey.

Un évêque y dénonce l'Italie et la Prusse.

NOUVELLES EUROPÉENNES.

Paris, 13—Montmartre est parfaitement tranquille. Une fraction des gardes nationaux, cependant, reste toujours en possession d'un certain nombre de canons, et refuse de les livrer aux autorités.

Le *Journal des Débats* dénonce les affiches mises en circulation par les rouges comme excitant l'armée à la révolte.

Londres, 13—Le maréchal MacMahon est revenu en France.

La conférence sur la question d'Orient a siégé toute la journée. Tous les membres étaient présents, y compris le duc de Broglie. Toutes les questions ont été arrangées. Ce sera la dernière séance.

Londres, 13 mars—Ce soir, à la Chambre des Lords, le comte Granville a annoncé que la conférence sur la question d'Orient avait fini ses travaux. Le traité a été signé au ministère des affaires étrangères. Il abroge les restrictions sur l'admission des navires de guerre étrangers dans les Dardanelles et le Bosphore. La Porte, en temps de paix, pourra admettre dans ces eaux des navires des puissances amies quand elle en aura besoin pour mettre en vigueur le traité de 1856. La commission danubienne est prolongée pour 12 ans. Le protocole déclare expressément qu'aucune puissance ne peut s'affranchir des obligations du traité sans le consentement de tous les signataires.

L'empereur Guillaume est parti pour retourner à Berlin, accompagné par une nombreuse suite de princes et officiers de l'armée et de représentants des gouvernements allemands. Il est arrivé à Epernay à midi où il a été reçu avec enthousiasme par les troupes dont la ville était foulée.

Zurich, 13—Le Conseil a ordonné une enquête judiciaire sur les troubles récents entre Français et Allemands ici. Rien n'annonce d'autres troubles. Les troupes qui avaient été appelées pour maintenir l'ordre ont été renvoyées.

Londres, 13—Voulant fortifier le gouvernement contre un désastre imminent, Gladstone propose d'introduire dans le cabinet deux membres radicaux, l'un Hojins, représentant du Hackney et l'autre inconnu.

NOUVELLES DE LA HAVANE.

Havane, 13—Les troupes ont prêté serment au roi et à la constitution; ainsi que les volontaires.

Le corps d'insurgés de Villa Maltas a été battu près de Sancti Spiritus avec une perte de 18 tués.

NOUVELLES DE WASHINGTON.

Washington, 13 mars.—Sénat.—M. Sumner a demandé à son successeur de vouloir bien prendre charge du bill des spoliations françaises et d'en presser le passage. M. Cameron a dit qu'il n'était pas juste de demander au nouveau comité d'accomplir en une seule session ce que l'ancien n'avait pu effectuer en dix sessions.

Les titres des sénateurs, qui étaient contestés, ont été renvoyés au comité.

Après une seconde lecture le bill du chemin de Cincinnati au Sud a été renvoyé au comité de commerce. Le Sénat s'est ajourné.

Chambre.—Un grand nombre de bills ont été présentés aujourd'hui.

Une résolution pour s'ajourner mercredi à midi a passé par un vote de 125 contre 60.

Le bill exemptant le sel des droits a passé par un vote de 145 contre 45, et le bill affranchissant le charbon également a passé par 132 contre 57 voix, et le bill décidant de rétablir les droits sur le thé et le café, par 141 contre 49.

Ces bills ont été adoptés au moyen de la suspension du règlement. Ils doivent entrer en vigueur aussitôt qu'ils deviendront lois.

Washington, 13—Les souscriptions au nouvel emprunt s'élèvent à $8,000,000.

Washington, 13—Le président a envoyé aujourd'hui au Sénat un message retirant la nomination de M. Blanchard comme maître de Poste à la Nlle-Orléans.

Au Sénat, aujourd'hui, M. Kellogg a présenté un bill pour amender le bill du chemin de fer du Pacifique par le Texas. Le point extrême de l'Est au lieu d'être à Marshall sera à la frontière orientale du Texas, et la largeur de la voie sera partout la même.

NOUVELLES DIVERSES.

New-York, 13 mars.—La princesse Léopoldina, fille de l'empereur du Brésil et femme du duc de Saxe, est morte.

New-York, 13 mars.—Le capt. McDonald, premier officier, et Davis, 3me officier, ont été emportés par-dessus bord du steamer Europa, le 4 du courant. L'état de la mer n'a pas permis qu'on lançât un canot pour aller leur porter secours.

Le secrétaire Fish, dans une lettre au *Post*, nie l'intervention des diplomates anglais dans l'élimination de Sumner.

On rapporte une banqueroute de $500,000 dans les marchandises sèches.

La lecture de Wendell Phillips, au profit du fonds de secours français, a produit plus de $1400.

New-York, 13—Benjamin N. Phelps, avocat du général Thomas Jordan, accusé d'avoir violé les lois de la neutralité en organisant une expédition contre l'Espagne, a demandé que son client soit jugé sans délai, mais le gouvernement n'étant pas prêt, l'affaire a été remise à mercredi matin.

Il y a eu une forte réduction dans les frets de chemin de fer pour l'Ouest. Le fret de première classe pour Chicago est maintenant d'une piastre par 100 livres avec une réduction correspondante pour les autres classes, et pour d'autres points. Il y a toute apparence que la réduction sera beaucoup plus forte.

Cincinnati, 13—Un certain émoi a été produit parmi les marchands de liqueurs en cette ville par des avis particuliers annonçant que le whiskey d'Indiana se vendait à la Nouvelle-Orléans à 75 cents le gallon, ce qui est un prix de 7 1/2 cents en dessous de la taxe du gouvernement, de l'assurance, du fret et de la commission sans compter les frais de production.

San Francisco, 13 mars—Des travailleurs sans emploi, d'Auckland, Nlle-Zélande, tiennent des meetings monstres et nomment des comités chargés de se rendre auprès du gouvernement de la province pour obtenir réparation des torts commis envers eux. Ils manifestent aussi leur mécontentement d'une manière plus menaçante. Il y a eu trois incendies dont la cause leur est attribuée. Le premier a détruit le navire City of Auckland et sa cargaison évaluée à £200,000; le second a anéanti le dépôt de kérosène avec 10,000 gallons d'huile, et le troisième a brûlé le Muséum. Des tentatives d'incendie ont été faites contre d'autres propriétés.

On a éprouvé des secousses de tremblement de terre dans les îles Hawaï, le 19 du courant. Les secousses ont été générales dans le groupe. A Lanai, de grands rocs ont roulé des sommets dans les vallées dont quelques-unes ont été rendues inaccessibles. On s'étonne que personne n'ait péri. A Honolulu, il y a eu trois secousses successives dans l'espace d'une minute.

New York, 13—Jas Roosevelt Bally, évêque catholique Romain du New Jersey, a fait une lecture sur la question romaine, ce soir à l'Eglise de St Joseph, devant une nombreuse congrégation. Après avoir parlé de la situation actuelle du Pape, il a dit qu'il avait suivi la politique du gouvernement italien depuis sa formation et qu'aucun gouvernement ancien ou moderne n'avait gagné son point avec autant de corruption, de fausseté et de perfidie.

Comme la Prusse, aujourd'hui la première puissance de l'Europe, il a signalé sa force actuelle par la corruption et ses dimensions par le vol. Il s'est emparé des Etats du Pape sur le principe que la force fait le droit. Le gouvernement italien a volé l'Eglise et les particuliers, et, non content de cela, il fait tout ce qu'il peut pour saper la religion et la morale. Les journaux contenant des enseignements pervers sont publiés, ainsi que des gravures et des peintures illégitimes et dégoûtantes sont exposées dans les vitrines des boutiques.

La liberté est comprise aux Etats-Unis seulement, et si les Américains comprenaient mieux ce qu'on entend par la liberté en Europe, l'absence de tout frein et le droit de commettre tous les crimes contre la société, ils montreraient moins de sympathie pour ses champions dans cette partie du monde.

Il a dénoncé Garibaldi comme un homme qui admet son œuvre de piraterie et qui n'a qu'une seule idée, sa haine diabolique contre les prêtres. Il conclut en prédisant que le Pape sera bientôt restauré dans son gouvernement de Rome.

Le père Farwell, pasteur de l'église, et dont la défense de l'unité italienne a causé tant de sensation, a remercié la congrégation d'avoir assisté en masse au meeting dans une nuit si orageuse.

MARCHÉS EUROPÉENS.

Londres, 13 mars, au soir—Fonds sans changement.

Liverpool, 13 mars, au soir—Coton calme et ferme, middling uplands 7 1/8 à 7 3/4, Orléans 7 3/8 à 7 1/2. Expéditions de Bombay, depuis le dernier rapport, jusqu'au 10, 9000 balles.

MARCHÉS AMÉRICAINS.

New York, 13 mars, au soir—Coton ferme. Peu d'offres. Vendu 1411 balles, middling uplands 14 7/8. Farine ferme, extra 7 00.

New York, 13 mars, au soir—Argent très facile 3 à 5. Sterling 9 5/8 et 9 3/4. Or 111 1/4 à 111 3/8. Gouvernements très languissants. 5-20 112 3/4. Louisiane 68 et 66. Levée 72 1/2 et 65.

New York, 13, au soir—Escompte 6 1/2 à 7. Or, plat tout le jour. 5-20 de '62, 112 3/4. 10-40, 108 7/8.

New York, 13—Café ferme mais non actif. Sucre ferme et modérément actif de 8 1/2 à 8 3/4 pour Cuba, 8 1/4 à 8 3/4 pour beau et raffiné; 9 1/2 à 10 pour Porto Rico; mélasse sans changement.

Charleston, 13—Coton calme. Mid. 13 1/2 à 13 1/4. Stock 25,856 balles.

Galveston, 13—Coton calme. Bon ordinaire 11 1/2. Stock 53,837 balles.

Savannah, 13—Coton ferme. Mid. 13 1/4. Stock 74,094 balles.

Memphis, 13.—Coton calme et ferme. Mid. 13 1/2 à 13 3/4.

Cincinnati, 13—Coton ferme et en bonne demande. Mid. 13 3/4 à 14.

St Louis, 13—Farine calme et faible. Superfine 5,80.

Louisville, 13—Coton un peu plus ferme. Mid. 13 1/4. Farine calme.

NOUVELLES DES RIVIÈRES.

Memphis, 13—Temps chaud. Le fleuve stationnaire est à 37 pouces au-dessous de la marque des hautes eaux.

Descendus: Belle, St-Louis et H. M. Shreve.

Vicksburg, 13 mars—Descendant, les steamers Richmond, Mollie Ebert, Pauline Carroll, Belfast. Temps clair et chaud.

NOUVELLES DES PASSES.

Passe du Sud-Ouest, 13 mars—Arrivé, le steamer Cuba, de Baltimore, par la Havane.

Passe à la Loutre, 13 mars, 6 h. P.M.—Arrivé, le steamer Florida, d'Apalachicola.

Le remorqueur Rio Grande a sondé la barre, aujourd'hui, en entrant, avec les résultats suivants: 13-12 1/2-12 1/2-12 1/2-12 1/2-13-12 1/2-13-12 1/2-13-13.

☞ Avis aux havanais.—Spécialité pour le nettoyage des chapeaux Panamas, au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 12 janvier 1867, dit: "Son simple mécanisme et l'expérience que mes filles ont acquise en s'en servant, font de la machine à coudre de Wilson & Gibbs un instrument favori dans ma famille."

A vendre par M. S. Hedrick, rue du Canal, 118 & 159, à la Nlle-Orléans. 3m

☞ Quiconque veut gagner de $1 à $2 doit acheter son chapeau au Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale.

Bal de la Mi-Carême.—Le 18 mars, veille de la St-Joseph, qui est célébrée à la Nlle-Orléans comme la Mi-Carême, Terpsichore, la muse de la danse, rouvrira ses temples. En l'honneur de cette occasion la Loge Etna No 5, des Chevaliers de Pythias, donnera un grand bal masqué, costumé et paré, pour lequel on fait déjà de grands préparatifs. Ce bal aura lieu dans la belle salle des Odd-Fellows, et nous ne doutons pas qu'il n'y attire la foule des beautés fashionables de notre ville.

On verra par l'avis inséré dans nos colonnes que les demandes d'invitations pour dames, doivent être accompagnées du nom, de l'adresse et des références. Ces demandes doivent être adressées au comité par la poste, "Lock Box No 313 Post Office," ou bien être remises à l'une des adresses suivantes: M. T. Taquino, chez MM. H. B. Stevens & Co; au coin des rues St-Charles et Commune; M. E. R. Hogan, rue du Camp No 21; M. Jas. Buckley, Commercial Place No 23; M. Paul T. Patin, rue Carondelet No 2; M. C. Welshaar Jne, rue Toulouse No 95.

Nous engageons ceux de nos lecteurs qui désirent assister à ce bal à se procurer des billets sans tarder, attendu que la demande est déjà considérable.

☞ Le bal du professeur Vegas.—Le professeur de danse Vegas, doit donner mercredi prochain, 15 mars, dans la Salle des Odd-Fellows, un grand bal d'enfants et d'adultes, au bénéfice de l'Association du Monument de Lee. Ce bal sera donné sous le patronage de comités des principaux cercles de la ville. La salle sera réservée aux enfants jusqu'à onze heures, moment où le bal d'adultes commencera. On peut se procurer des billets à l'académie du professeur et dans les magasins de musique. Nous remercions M. Vegas des invitations qu'il nous a adressées.

Nouveautés.—La maison Guéblé & Nippert n'est jamais en arrière de la mode. C'est encore elle qui inaugure la saison de printemps avec de nouvelles marchandises de fantaisie. Garnitures nouveautés, rubans de tous genres, ombrelles, éventails, dentelles, parfumeries, gants de peau et mille autres articles de toilette pour dames, messieurs et enfants. Nous invitons le public à aller visiter le charmant Bazar du No 137 rue du Canal. Nous sommes persuadés que chacun y trouvera ce qu'il désire, et à des prix les plus modérés.

Marchandises de printemps.—MM. J. Levois & Jamison, rue du Canal, No 126 préviennent leur nombreuse clientèle qu'ils viennent de recevoir un stock magnifique de marchandises de printemps américaines et étrangères qu'ils offrent, en gros et en détail, à des prix extrêmement bas. Voyez l'annonce.

Machines à coudre de Grover et Baker.—Les machines à coudre de Grover et Baker ont fait leurs preuves dans toutes les joutes établies dans les Etats du Sud, c'est-à-dire, aux expositions de la Louisiane, du Mississippi et de l'Alabama. Depuis trois ans elles ont remporté plus de premiers prix que toutes les autres réunies. Aussi la vente de ces machines remarquables va-t-elle toujours en augmentant. M. J. H. Gardner, l'agent, rue du Canal No 182, annonce qu'il vend de ces machines au bas prix de $55. Voir son avis.

Fabrique de candis.—Parmi les fabriques de candis de notre ville, celle de MM. Norman & Reiss, Vieille-Levée, 121 et 123, a pris un rang tout à fait supérieur, soit par la délicatesse soit par la variété de ses produits. Les recommander aux consommateurs est une affaire de justice. La même maison fabrique aussi des chocolats et toute espèce de bonbons fins, des macaronis, vermicelles, et importe des articles étrangers fort élégants et de très bon goût, ainsi que des articles pour feux d'artifice. Tout cela est vendu à un prix très modéré.

Au Bon Marché.—M. Hypolite Mengelle, ex-associé de la maison J. G. Bernel, annonce qu'il vient d'ouvrir un magasin de cheveux, de modes et d'articles de fantaisie, rue du Camp No. 20, près de la rue du Canal. Le bon marché auquel il rend ses marchandises recommande son magasin au patronage des dames.

Machines à coudre de Singer.—Pour ceux qui ne connaissent pas les mérites intrinsèques des machines à coudre de Singer, il n'y a pas de meilleure preuve de leur excellence que le chiffre toujours croissant des ventes opérées par la compagnie et ses agents. Il n'y a pas de contestation possible sur ces chiffres car ils sont officiellement constatés par les rapports annuels que chaque compagnie est obligée de faire. On trouvera ces chiffres pour chaque compagnie dans l'annonce, et on verra que la compagnie des machines Singer qui avait vendu, en 1869, 86,781 machines en a vendu, en 1870, 127,833. MM. Wm E. Cooper & Co, 7 et 9 rue du Camp, sont les agents généraux, pour le Sud, pour la vente de ces machines.

☞ Avez-vous le spleen? Un petit verre des Amers Peychaud dissipera invariablement vos idées noires.

☞ Gants de peau vert lumière et bleu de ciel, fraîchement déballés, chez Guéblé & Nippert.

☞ A l'enseigne du Robert E. Lee, coin St-Louis et Royale, nettoyage de Panamas, sans acide. Chapeaux de saison, à bon marché.

Décédé hier, 13 du courant, à trois heures et demie, à l'âge de 38 ans, JOSEPH DESHAVINES RABASSA, natif de cette ville. Les amis et connaissances des familles Rabassa, Dussumier et Lambert, ainsi que ceux de ses beaux-frères, MM. Elliot, De Fuentes, Roubion, Théard, Carpentier et Andry sont priés, sans autre invitation, d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 1/2 heures précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 160, rue St-Antoine, près Claiborne.

Décédé, à Panama, le 21 novembre dernier (1870), à l'âge de cinquante-sept ans, M. LOUIS ALFRED DUHART, natif de la Nouvelle-Orléans.

Décédée, hier au soir, à huit heures et demie, Dame AUGUSTE TOURNEMIRE, native de Calais, département du Pas-de-Calais, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de son mari, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à quatre heures P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, rue de l'Esplanade No. 316, entre Johnson et Galvez.

Décédé hier après-midi, à 4 heures et demie, à l'âge de quarante ans, EDMOND MALUS. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures et demie précises. Le convoi partira de sa dernière demeure, No 367, rue Craps, entre St-Antoine et Bagatelle.

Décédée hier matin, à 5 heures, à l'âge de cinquante ans, ANTONIA GUERRERO DE MANENT, native de Malaga (Espagne). Les amis et connaissances des familles Manent et Corral sont priés, sans autre invitation, d'assister à son enterrement, qui aura lieu aujourd'hui, 14 mars à 4 1/2 heures de l'après-midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 263 rue Bagatelle.

Falleció ayer á las 5 de esta mañana, ANTONIA GUERRERO DE MANENT, á los 50 años de edad, natural de Malaga, España. Se suplica á los amigos de las familias Manent y Corral concurran á su entierro, que saldrá de la casa mortuaria No 263 calle Bagatelle, hoy, 14 marzo, á las 4 1/2 de la tarde.

SERVICE FUNÈBRE.

Un service funèbre pour le repos de l'âme de feu LOUIS M. COMES sera célébré, jeudi 16 courant, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne à 7 heures du matin.

Les membres de la Solidarité, de la Sainte-Vierge, ceux de la Société de St Vincent de Paul et les amis de la famille sont priés d'y assister.

14 mars—2t

LE DR. CHARLES E. KELLS, DENTISTE, Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, 2ème maison après la rue du Canal. Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—PP

ENTREPOT DE TAPIS, AU No 17 DE LA RUE DE CHARTRES. A. BROUSSEAU & CO., IMPORTATEURS et marchands en gros et en détail, offrent, à bas prix, des TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES, Etoffes à rideaux, Articles de Tapissiers, Stores, Couvertures de Tables, Crin, Rideaux dentelle, Corniches, etc.

Église St.-Augustin.

LES catholiques de la Nouvelle Orléans, comprenant la langue française, apprendront avec plaisir que le Révérend Père M. Ronay, fondateur de l'Institut St-Louis, à New-York, et prédicateur des plus distingués, a commencé dimanche dernier, 12 mars, le cours de ses instructions à l'Eglise St-Augustin et qu'il continuera jusqu'à la fin du Carême. Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à son début ne peuvent que se réjouir et applaudir à cette parole si élevée et si simple à la fois, si onctueuse et si éloquente, et ils se promettent bien de ne pas laisser échapper aucune occasion de l'entendre.

Les jours et les heures des instructions seront comme suit:

1o. Tous les dimanches à la messe de 10 heures, tous les mardis et les vendredis de chaque semaine et toute la semaine sainte, excepté le Samedi-Saint, à 6 heures et demie du soir, pour tout le monde.

2o. Retraite spéciale pour les dames tous les jours de la quatrième semaine du Carême, commençant le 20 mars et finissant le 25, à neuf heures du matin.

3o. Conférences exclusivement pour les hommes, tous les jeudis et tous les dimanches à 7 heures et demie du soir. (Places entièrement libres.)

Nous appelons d'une manière particulière l'attention des messieurs sur ces conférences qui leur sont destinées. Ils y entendront des sujets du plus haut intérêt pour tous ceux qui désirent connaître la vérité qui éclaire l'intelligence, et la force morale qui fait pratiquer la vertu. 14 mars—2t

HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SIÈGE DE PARIS, Dessinée d'après nature et racontée par les premiers artistes et écrivains de L'ILLUSTRATION, Journal d'Actualité Politique et Militaire. CETTE intéressante publication qui fait l'étonnement du monde artistique, [illegible] A. SIMON, 9, Passage de la Bourse. 14mars—6t

AVIS. J. TURCOTTE ayant acheté le MAGASIN JACKSON, encoignure Ste-Anne et Chartres, et ayant associé M. J. A. Larose, à ses affaires, la maison continuera sous le nom social de TURCOTTE & LAROSE. Tous ceux qui doivent à l'ancienne maison sont priés de venir payer le plus tôt possible aux soussignés. J. TURCOTTE, J. A. LAROSE. 14 mars—3t

Glace de la Louisiane. LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses clients et au public en général qu'il vient de rouvrir, au No 53 rue St-Louis, son Dépôt de Glace de la Louisiane. Il continuera à vendre cette glace à prix réduits. P. USNER. 11 mars—6t

Demande de Cuisinière. ON demande une bonne CUISINIÈRE, BLANCHISSEUSE et REPASSEUSE pour une famille de deux personnes. On exigera des références. S'adresser à l'angle des rues Camp et Terpsichore, No 411. 11 mars—

Perdue, UNE montre française, en or, avec le nom du fabricant (W. Meunier à Dijon) gravé à l'intérieur. La personne qui la trouvera et la rapportera au No 20 rue Dumaine, recevra une récompense libérale. 14 mars—1f

AVIS. Nouvelle-Orléans, 12 mars 1871. UNE assemblée des actionnaires de la Société des Marchés de Poissons et des Bouchers de la Nouvelle-Orléans aura lieu, dans la Salle de F. Blust, au coin des rues Tchoupitoulas et Gravier, MARDI PROCHAIN, 14 mars 1871, à 4 heures, P.M. PAUL ESTEBEN, Président. 12 mars—2t

Mme OLYMPE, 144, rue du Canal, 144. VIENT de recevoir, par le steamer Cuba, de Londres, un assortiment complet de CHAPEAUX de paille pour dames et enfants; FLEURS françaises, RUBANS, etc., etc. 12mars—4t,12,14,16,19. PP

HENRY TRICOU. EUGENE BOISSEAU. TRICOU & BOISSEAU, 88 - - Common St. - - 88. ONT toujours en main un GRAND ASSORTIMENT de— CHAPEAUX feutre et laine, pour hommes et enfants, CHAPEAUX paille et Campêche, CHAPEAUX pour femmes et fillettes. 11 mars—2m

Changement de jours de départ. ROUTE DU TEXAS PAR L'INTÉRIEUR. Chemin de fer de la Louisiane et du Texas, de Morgan et steamers de Morgan. A DATER de DIMANCHE 19 du courant, les jours de départ, par l'intérieur, seront les MARDIS, les JEUDIS, les SAMEDIS et les DIMANCHES. 10mars—3t.

Avis spécial. ☞ Aux expéditeurs de fret pour la Rivière-Rouge.—Les bateaux à vapeur de la Compagnie de Paquebots de la Rivière-Rouge, nommés dans mon annonce, ASSURENT maintenant aux mêmes taux que le bateau à vapeur JOHN T. MOORE. JESSE K. BELL, Président de la Compagnie de Paquebots de la Rivière-Rouge. 9mars—6f

Robt. E. Lee's Cheap Hat Store, Corner Royal & St-Louis. HATS at 25 cts, 50 cts, 75 cts. Extra qualities from $1 50 to $5. SILK HATS $6 50 made to order. 8mars—1m.PP.

McINTYRE & APPLEGATE, PLOMBIERS, Au No 140 de la rue Poydras, Nlle-Orléans, Louisiane. Marchands, en gros et en détail, d'articles de Plombiers, Pompes en fer et en cuivre, Fourneaux de Cuisine, &c. 21 fév—1m—PP.

Viande en Grenier, &c. 200,000 livres Epaules sèches salées, 25,000 do Plats Côtés désossés, do; 20,000 do Plats Côtés do, ribbed, do; 50,000 do Plats-Côtés-ribbed, do; 200 barils Whisky Excelsior, 50 barillets Saindoux, 20 barils porc mess et rumps. A vendre par J. M. VANHORN & CO. 19 fév— [illegible] rue Tchoupitoulas.

Changement de domicile. Le soussigné a l'honneur de prévenir ses amis qu'il a transféré son domicile au No 53, rue Dumaine. F. POUJOL. 2mars—1m.PP.

Compagnie d'Assurance du Peuple, de la Nouvelle-Orléans. CAPITAL......$500,000. LE PUBLIC est prévenu que des livres de souscription au capital de cette Compagnie sont ouverts au Bureau de la Banque du Peuple, coin St-Pierre et Vieille-Levée. On peut venir s'y inscrire, de midi à 3 heures de l'après-midi. 11mars—10t.

J. LEVOIS & JAMISON, Importateurs et Marchands —DE— Marchandises Sèches, 126, Rue du Canal, Entre les rues St-Charles et Carondelet. Nous venons de recevoir notre grand assortiment —DE— MARCHANDISES SÈCHES, Etrangères et du pays. Nous mettons en vente, soit en GROS, soit au DÉTAIL, tous nos articles à des PRIX TRÈS RÉDUITS. J. Levois & Jamison, 126, rue du Canal. 12 mars—2t

Nouvelles Marchandises DE PRINTEMPS CHEZ GUÉBLÉ & NIPPERT, 137......RUE DU CANAL......137. REÇU par le steamer Chrysolite, de Liverpool, un complet assortiment de GANTS DE PEAU DE TOUS GENRES. Gants blancs à 1, 2, 3 et 4 boutons, Gants vert lumière et bleu de ciel, Un nouvel envoi de nos excellents gants à 75 c. la paire, Garnitures et Boutons, Rubans pour Echarpes et Ceintures, Ombrelles, En-tout-cas, Résilles, Eventails, etc. Devants de Chemises, Cravattes, Caleçons, etc. Un fort lot d'Eventails et autres Chinoiseries achetés à la Vente d'Encan de la Cargaison de la barque "Lawrence" que nous sommes prêts à écouler avec une très faible avance sur le prix d'encan. GUÉBLÉ & NIPPERT. 11 mars—1m PP

Articles de Printemps. Arrivages quotidiens de MARCHANDISES NOUVELLES. Soieries d'été! Soieries d'été! THEODOR DANZIGER & SON, 203......RUE DU CANAL......203 ENTRE BOURGOGNE ET REMPARTS. NOUS venons de déballer un bel assortiment de Soieries d'été, qui sont sans rivales pour l'élégance des dessins et la qualité, et que nous vendrons à très bon marché, soit au prix de $1 à $1 25 seulement la yard. Nous appelons l'attention toute particulière des acheteurs sur cet article, et nous engageons dans leur intérêt, tous ceux qui désirent des articles de PREMIER CHOIX à venir nous visiter prochainement. Nous avons aussi en magasin 50 pièces Grenadine noire avec des quadrillés de couleur, à 25 c. valant 60, 550 pièces Mozambiques fantaisie, à 15 cts, valant 25 cts, 500 pièces Mozambiques fantaisie—article qui fait fureur—à 25 cts [illegible]. 100 pièces Alpacas à 25 cts. 50 pièces Piqués blancs à 25 cts. 50 pièces Piqués jaunes à 25 cts. 100 pièces Popelines d'Ecosse à 30 et 35 cts. 500 douzaines Essuie-mains à franges à $1 la douzaine. 50 pièces Damas de table pur fil à 45 cts la yard. 50 Courtepointes blanches à $1 50. 1 caisse Toile d'Irlande, pure fil, qualité extra, à $7—valant $10. 50 Ombrelles soie de toutes nuances à $1. 50 paires Rideaux Dentelles Nottingham à 25 cts la yard. Bas blancs pour dames à $1 25 la douz. 1 caisse Toile de Paris à $1 par pièce. 5 caisses de Coton à draps, blanchi et écru à 30 cts la yard. 1 caisse Coton à draps, blanchi, qualité extra à 25 cts la yard. 1 caisse Toile à draps (fil) à 80 cts. Calicots Coton blanchi à 10 c. 5 caisses Coton percale à 12 1/2 cts. 50 pièces Alpacas noir lustre à 75 cts, valant $1 25. —ET— 100 pièces de plus du célèbre alpaca noir broché, [illegible] au prix réduit de 30 cts la yarde seulement. Cet article vaut, au bas mot, 60 cts. NOTRE RAYON D'ARTICLE DE BLANC est complètement assorti. Nous vendons tous les articles qui nous restent de l'année dernière à des prix qui sont de cinquante pour cent au-dessous du coût d'importation. Les acheteurs de la campagne et les étrangers sont particulièrement invités à visiter prochainement notre magasin. [illegible] Théodor Danziger & Son, 203......RUE DU CANAL......203 (Entre Bourgogne et Remparts.) 12 mars—PP

Banque d'Epargnes de la Nouvelle Orléans. 187......CANAL......187. (Incorporé le 15 mars 1855) —OFFICIERS:— L. F. GENERES, Président. THOS. A. ADAMS, 1er vice-président. THOS. ALLEN CLARKE, 2d vice-président. CHARLES J. LEEDS, 3me vice-président. SAM. JONES, JR., Trésorier. —Directeurs— Dr. W. Newton Mercer, L. F. Generès, David Urquhart, George Jonas, John G. Gaines, Thos. A. Adams, Carl Kohn, Thos. Allen Clarke, Christian Schneider, Charles J. Leeds, Samuel Jamison. Intérêt de 6 p.c. sur les dépôts. 11déc—6mPP

Compagnie d'Assurance de Londres et de Lancashire, CONTRE L'INCENDIE.

Capital......$5,000,000 en or. AYANT reçu d'Angleterre des instructions qui étendent de beaucoup les limites prescrites à cette Agence, je suis prêt à assurer, contre l'incendie, aux taux les plus bas, toute espèce de marchandises, les articles de ménage et les bâtisses. La réduction (rotatie) habituelle sera accordée aux assurés. Directeurs à la Nlle-Orléans, MM. J. F. SCHRODER, S. HAYWARD, O. H. SLOCOMB. R. G. HUSCROVE, Agent général, Bureaux, No. 42 de la rue Baronne. 8mars—1m

DENTISTES. PRESERVEZ VOS DENTS. J. A. CASADAVANT, D. D. S., CHIRURGIEN DENTISTE, 130, Canal entre St Charles et Carondelet. INFORME le public, qu'il continue à exercer sa profession dans toutes ses branches, à des prix réduits, à la portée de toutes les classes, en raison des circonstances présentes. Son objet est de donner le bénéfice de son expérience acquise par plusieurs années de pratique dans cette ville, à sa clientèle et au public en général qui peuvent avoir besoin de dents artificielles. Ayant à son service deux dentistes pour l'aider dans la partie mécanique, il peut insérer les dents artificielles de toutes sortes, et rivaliser pour la promptitude ainsi que pour les prix, avec tous les dentistes de cette ville. Sa réputation et son habileté sont trop bien connues pour être mises en doute. ☞ Consultations en anglais, français et espagnol. Extraction de dents sans douleur par le chloroforme. 31 janv—

DENTISTE — CONSULTATIONS. J. B. KNAPP, chirurgien dentiste, au No 13 de la rue Baronne, près Canal, tout en se chargeant des opérations, comme de coutume, consacrera une partie du SAMEDI aux ENFANTS. Il donnera des consultations sur l'extraction des "premières dents" et le traitement des irrégularités et des différentes maladies auxquelles est sujette la bouche des enfants. Prix de la consultation......$5. 15 nov—

$20 Seulement $20. LE DR. CHS. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses clients et au public en général que voulant faire participer tout le monde, pauvres et riches au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc vulcanisé pour $20. Toutes les opérations chirurgicales et mécaniques seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 4 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 86, rue Bienville, encoignure Royale. Extraction des dents sans douleur. 13août—1an

A. COUTIN, NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE ET IMPORTATEUR, Au No 59 de la rue des Magasins, Nouvelle-Orléans, Lne. Spécialité de Vins, Eaux-de-vie et Liqueurs de choix. 7 mars—1m

GRANDE FABRIQUE DE CANDI DE NORMAN & REISS, 121 et 123, rue Vieille-Levée, 121 et 123. UNE DES PLUS IMPORTANTES FABRIQUES DU SUD. RUE VIEILLE-LEVÉE. ILS Y FABRIQUENT CONSTAMMENT Du Candi en gros et en petits bâtons, Toute espèce de Candis à la crème, Toute espèce de candis nougats, Candis Star, Candi amer (Horehound), Candi tressé, Candi dur, Popping Kisses américains, Pâte de Jujube, Toute espèce de Chocolats, Gommes, Bonbons fins; Et tout ce qui se rattache au COMMERCE DE CONFISERIE. Toute espèce de GATEAUX ornés et simples. GATEAUX DE MARIAGE faits sur commande dans le plus court délai. Ils importent toutes sortes d'Articles ETRANGERS, tels que Boîtes de fantaisie, Cupidons de toutes grandeurs, Feuilles de pâte de gomme, Feuilles or et argent, Toute espèce de roses, Fleurs de tous genres, Cornes d'abondance, Sacs de fantaisie, Papier dentelle, etc. Qu'ils vendront au plus bas prix du marché. RUE VIEILLE-LEVÉE. FABRIQUE DE MACARONI, VERMICELLE, EXTRAIT DE CAFÉ, &c. NORMAN & REISS. NORMAN & REISS.

Fire Works: ROMAN CANDLES, SKY ROCKETS, PIN WHEELS, SCROLL WHEELS, SAXON WHEELS, VERTICAL WHEELS, SERPENTS, TRIANGLES, BLUE LIGHT, FLYING PIGEONS, TOURBILLIONS, FIRE CRACKERS, TORPEDOES.

Prize Boxes. BON TON, SANTA CLAUS, NOVELTIES, CASH PRIZE BOX, SHOO FLY, LITTLE SHOO FLY. A vendre en gros par NORMAN & REISS, Seuls Agents. Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée. 1oct—PP

NATTES INDIENNES Véritables. LE soussigné ayant fait des achats considérables à la VENTE A L'ENCAN de la cargaison de la barque LAWRENCE, Disposera d'un assortiment complet des Meilleures Nattes de Canton, Aux Prix les plus réduits. Désireux d'écouler promptement ces marchandises, nous les céderons à Une très légère augmentation sur le prix d'achat. D. H. HOLMES 155......RUE CANAL......155 —ET— 15......RUE BOURBON......15 4mars—1m PP

MULLS SUISSES En magasin et attendus. A vendre par J. G. GLINGHAM & CO. 6 janv—3m Au No 7 de la rue Carondelet.

Vin, Sardines, Bière. 75 barriques vin de famille. [illegible] En magasin et en débarquement. A vendre par J. B. SOLARI, 43 rue Royale. 12mars—

Bracelet Perdu. UNE récompense libérale sera donnée à la personne qui rapportera, au No 174 de la rue de l'Esplanade, le BRACELET EN OR perdu dans un des chars du Pont du Bayou ou de la rue des Magasins, lundi, 13 du courant, entre 1 et 2 heures de l'après-midi. 12 mars— S. McLEAN.

Chien Trouvé. S'est réfugié chez les soussignés, au moulin à riz Jackson, sur la Levée, Troisième District entre le Collège et le Couvent, un chien de chasse [illegible]. Le propriétaire peut venir le réclamer en payant les frais. 12 mars— PITALUGUE & PETIT.

Redmond B. Mannion, 29......Rue Carondelet......29. EMET des Lettres de crédit pour voyageurs sur: MM. N. M. ROTHSCHILD & SONS, Londres, " DE ROTHSCHILD FRÈRES, Paris, " S. M. DE ROTHSCHILD, Vienne, " M. A. DE ROTHSCHILD & SONS, Frankfort, Et tous leurs correspondants. 21 mars—2m PP

Cow Peas. Cow Peas. 700 sacs CLAY PEAS de la Caroline, en magasin et attendus. A vendre par J. C. MURPHY & CO., 11 mars—3t Au No 31 de la rue Poydras.

Annonce. TRAITEMENT pratique des hernies, chez les deux sexes, et guérison, par voie de suite, de cette affligeante et grave infirmité. En vue d'une telle découverte et que de nombreux résultats ont sanctionné efficace, on n'a pas cru, dans l'intérêt de l'humanité, devoir garder plus longtemps un silence restreint sur l'importance de cet objet. Pour les consultations et les conditions, s'adresser à l'office du Dr. J. B. Maillhe, tous les jours, de 10 heures à midi, les dimanches exceptés, rue du Bassin, entre Bienville et Conti, Maison Robinson. 26fév—D Me1m—PP

Nouveau Magasin. AU BON MARCHÉ! HYPOLITE MENGELLE, ex-associé de la maison J. G. Bernel, vient d'ouvrir un magasin de Cheveux, de Modes et d'Articles de Fantaisie. Ces articles sont vendus si bon marché, que les dames feront bien, avant de faire leurs emplettes, de visiter le No 20, rue du Camp, près la rue du Canal. 10 mars—1m

C. F. HOLLE & CO., Négociants Commissionnaires ET EXPEDITEURS, —ET— Marchands de Produits de l'Ouest, Vins et Liqueurs. —Egalement— Agents pour la vente du célèbre Lager Beer de Cincinnati. 81......Rue des Magasins......81. Ils font des avances libérales sur les consignations. 18 déc—1an

Propriétés à vendre et à louer.

A Louer, La MAISON située rue Bourgogne, No 42, ayant SIX GRANDES CHAMBRES, avec une cuisine; le tout en bon état. Pour les conditions, s'adresser rue Bourbon, No 250. 11 mars—6t

Restaurant à vendre. MONSIEUR F. AUGUSTE, offre à vendre le Restaurant-Café (avec un billard) connu sous le nom de "Orleans Exchange" (Mandeville) à des conditions très libérales. Ce restaurant se trouve en face du wharf et possède une belle clientèle. S'adresser au restaurant Victor, 33, rue du Canal. 10 mars—6t

Maison à louer. 121 rue Ste-Anne, entre Dauphine et Bourgogne—Au mois ou à bail. S'adresser à HENRY CHIAPELLA, Avocat, 4 Gallier Court. 23 fév—1m

A vendre, UN SALON DE COIFFURE et Magasin de Variétés situés au No 251 rue Dumaine, entre Marais et Tremé, pour cause de maladie du propriétaire. Pour les conditions, s'adresser sur les lieux. 16 fév—1m

A Vendre, Pour cause de départ. GROCERIES. Une GROCERIE située dans le centre du Deuxième District et bien achalandée. Conditions raisonnables. S'adresser au bureau de l'ABEILLE. 7 fév—

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 13 MARS—CLASSE No 61.

26	70	25	73	74	62	11	20	63	4	38	62

Les tirages ci-dessus publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la Compagnie, HOWARD, SIMMONS & Co, Contracteurs, Rue St. Charles, encoignure Union, Nlle-Orléans. En témoignage, nous apposons notre signature. Nouvelle-Orléans, Louisiane, ce 13 mars 1871. H. PERALTA, ADAM GIFFEN, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries!

Aux Souscripteurs AU FONDS PATRIOTIQUE FRANÇAIS.

Nlle-Orléans, 9 mars 1871.

La guerre étant terminée, par la ratification des préliminaires de paix, le bureau, chargé de centraliser les souscriptions au fonds patriotique français, désirant se mettre en mesure de terminer sa mission et de rendre ses comptes, invite toutes les personnes de la ville et de la campagne, qui ont des listes de souscription à bien vouloir les renvoyer au président, avec les sommes qu'elles ont reçues. Il prie également les comités, entreprises dont le montant est destiné à être versé au fonds patriotique, de presser la rentrée des sommes dues.

Le bureau fait appel aux souscripteurs au fonds mensuel pour qu'ils veuillent bien verser entre les mains du trésorier, dans un délai aussi rapproché que possible, leurs cotisations arriérées jusques et y compris le mois de février, mois avec lequel doit prendre fin cette souscription, organisée pour toute la durée de la guerre.

Enfin, le bureau saisit cette occasion pour faire un dernier et pressant appel à toutes les personnes sympathiques à la France en faveur des millions de malheureux que la guerre a privés de toutes ressources et qui souffrent cruellement de la misère. Le bureau recevra avec reconnaissance toutes les sommes qui lui seront adressées pour grossir le fonds patriotique français de la Louisiane.

ALBIN ROCHEREAU, Président. JOSEPH GIROD, FELIX LIMET, Vice-Présidents. ERNEST MERILH, Trésorier. Dr J. TOUATRE, Secrétaire. 4 mars—6t

$200,000. Grande vente de Marchandises Sèches de Saison, SANS EGARD AUX PRIX COUTANTS, —CHEZ— PEPIN & TURCOTTE 138......RUE DU CANAL......138 Maison Blanche, Encoignure Baronne. $200,000 —DE— Marchandises sèches de printemps et d'été devant être vendues d'ici à 20 jours, pour cause de dissolution de société. NOUS offrirons, à partir de LUNDI, 6 mars, tout notre stock de marchandises sèches à un grand sacrifice. Les personnes qui désirent faire de bons marchés feront bien de se presser afin d'avoir le premier choix. Après le temps limité, la balance du stock sera vendue à l'encan. Le stock consiste en— [illegible]

Marchandises Nouvelles de Printemps. Geo. McGIBBON & Co 141......CANAL......141 Coin Bourbon. Font en ce moment l'ouverture d'une partie de leurs Marchandises de Printemps [illegible] LUNDI, 20 du courant. [illegible] Un grand assortiment de BATISTES IMPRIMÉES, garanties fil pur. Une Nouvelle Réduction Dans leur Stock d'Hiver qu'ils vendront sans égard aux prix coûtant. [illegible]

F. Curet, 764 et 766 Broadway, New York. A l'honneur d'informer les voyageurs de la Nouvelle-Orléans qu'il vient de [illegible]

GUANO PELICAN. LA COMPAGNIE D'ENGRAIS, (The New Orleans Sanitary and Fertilizing Company) [illegible] R. D. GULLETT, [illegible] 12 rue de l'Union, 2me étage, Nlle Orléans.

Fabrique d'Engrais et Laboratoire DE STERN. POUR économiser la main d'œuvre et avoir de récoltes abondantes. Employez LES CÉLÈBRES ENGRAIS, Le Superphosphate de noir animal ou Le noir animal pulvérisé de STERN. Fabriqués par LOUIS STERN & BROS., à la Nouvelle-Orléans (Louisiane). Fabriques dans la rue des Français, près le Canal Marigny. Bureaux, No 18 de la rue de Chartres. On y trouvera constamment du noir animal de tous les degrés, de l'acide sulphurique et de l'huile de pieds de bœufs. 14 fév—3m

Prêt d'Argent, A DES CONDITIONS TRÈS LIBÉRALES Au No 133 rue Royale, Entre Toulouse et St-Pierre. 21 fév—1m

Checks, PAR la banque Germania Nationale, la banque Hibernia et d'autres banques de la Nouvelle-Orléans, à vendre par BARRETT, SEYMOUR & Co., 19 fév—1m Au No. 60 de la rue du Camp.

Avis aux bons Fumeurs. —GRAND CHOIX DE— CIGARES D'importation directe de la Havane, COMPRENANT les meilleures marques—Telles que— Carolina, Aceptacion et Figaro [illegible] Regalia del Rey, Media Regalia, Breves, Londres, [illegible] Regalia Cilindrada, Conchas [illegible] Environ 200,000 cigares de 1re, 2me et 3me qualité. AUX FABRICANTS DE CIGARES. Un lot d'excellent Tabac en feuille du Mexique. Le tout nouvellement reçu, comme consignation et à vendre par G. J. LEVEQUE, 46 rue Vieille-Levée 46. 1er mars—1m PP

J. H. JENSEN, Agent pour la vente du— Superphosphate de Chaux, DE RHODES, Guano Ammon. du South Sea, soluble, —ET— Guano Orchilla, DE RHODES. Les meilleurs engrais qu'offre le commerce. FACTEUR DE COTON ET NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE, BUREAU—No 78 de la rue Carondelet, 17 fév—1m—PP Nlle-Orléans, Lne.

ACADÉMIE JEFFERSON, DIRIGÉE PAR G. J. LORD. CETTE institution a été transférée de la rue Conti No 123 à son ancien local, rue Bourbon No 46, entre les rues Bienville et Chartres. L'emplacement choisi est très étendu et parfaitement adapté à une Académie; ayant des classes et des dortoirs bien aérés, etc, et une grande cour pour les récréations et les exercices gymnastiques. Des changements et des réparations importantes ont été faites à l'établissement qui est maintenant prêt à recevoir des pensionnaires et des externes. [illegible]